

Ce citoyen bienfaisant, mort le 5 novembre 1819, est l'auteur d'une *Instruction sur la vaccine* (1) publiée en 1803, qui a contribué à la propagation de cette découverte dans le département de l'Oise. On voit son tombeau dans le cimetière de *Cressonsacq*.

Le cimetière qui est trop petit, entoure l'église, étant clos de murailles.

Le 14 avril 1703, M. *Hébert* commissaire des guerres et soldneur de *Cressonsacq*, mort en 1714, légua une somme de quarante mille francs aux pauvres de sa paroisse et à ceux de *Pronleroy*, *Grandviller-au-Bois*, *Trois-Étots*. Un arrêt du parlement en date du 25 novembre 1739, décida que ces revenus seraient administrés par un bureau dont le siège serait à *Cressonsacq*, et ferait ses distributions dans les quatre paroisses. Cette fondation charitable n'existe plus depuis long-tems.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve un moulin à vent, et une sablonnière dans l'étendue du territoire. Quelques femmes cousent des gants pour le commerce de Paris.

Contenance : Terres labourables, 505 h. 69,60. — Bois, 112 h. 49,55. — Vergers, 0 h. 56,45. — Jardins potagers, 18 h. 60,50. — Fiches, 0 h. 20,65. — Chemins et rues, 10 h. 32,96. — Propriétés bâties, 5 h. 18,70. — Total, 652 hect. 88,21.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 1 kil. — De *Clermont*, 1 myr. 4 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 9 kil. — Marchés, *Pont-Saint-Maxence*, *Clermont*, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 408. — Nombre de maisons, 124. — Revenus communaux, 216 f. 25 c.

CUIGNIERES, *Cuignères*, *Cuignier*, *Cungnieres*, *Coognieres*, *Cugnères* (*Cugneria*, *Cuigneria*, *Coengneria*, *Coonneria*, *Cuneria*), à la limite méridionale, entre *Saint-Remy* à l'ouest, *Lieuwillers* au nord, *Pronleroy*, *Noroy* à l'est.

Cette commune est formée des anciennes paroisses de *Cuignières* et d'*Erquinvillers* qui ont été réunies en une seule municipalité par ordonnance du 26 juillet 1826.

Le territoire constitue une plaine découverte, dépourvue d'eau, un peu montueuse et ravinée vers sa limite méridionale.

(1) *Instruction sur la vaccine*, à l'usage des ecclésiastiques, des sœurs de la Charité, des propriétaires et des habitans des campagnes du département de l'Oise; suivie de quelques observations sur la clavée des moutons; par B. P. Despeaux, ancien chirurgien de l'école-pratique de Paris. — Paris, 1808, Caille et Rayier, in-8° de xvi, 164 pages.

Le chef-lieu est à peu près central, comprenant plusieurs rues mal nivelées et mal alignées.

Cuignières a donné son nom à une famille devenue illustre dans le quatorzième siècle par le mérite d'un de ses membres. Simon de *Cuignières* qui vivait en 1165 paraît être le premier de sa race dont la mémoire ait été conservée. Anseau son neveu, légué en 1202 à l'abbaye de *Saint-Just* les dimes de la paroisse de *Cuignières*, et partit ensuite pour la Terre-Sainte. Son troisième fils fut père de *Pierre de Cuignières*, une des lumières du tems : destiné d'abord à l'état ecclésiastique, *Pierre* le quitta pour se marier et pour entrer dans les affaires publiques; il devint grand conseiller de *Philippe-le-Bel*, charge qui équivalait à celle de garde des sceaux; il fut employé aux missions les plus importantes, et conserva son crédit pendant les règnes de *Louis-Hutin*, de *Philippe-le-Long* et de *Charles-le-Bel*; sa faveur fut portée au plus haut degré sous *Philippe de Valois*. Il soutint comme avocat du roi en l'année 1229, et en présence de la cour, une célèbre dispute contre *Bertrand*, évêque d'*Autun*, relativement à la juridiction ecclésiastique que *Pierre de Cuignières* prétendit être une usurpation sur la puissance temporelle; les conférences eurent pour résultat le chapeau de cardinal accordé à l'évêque d'*Autun*, et une accusation d'hérésie dirigée contre son antagoniste; mais ses talents et ses services lui servirent d'appui auprès du roi. Il en obtint même l'institution ou le renouvellement de l'appel comme d'abus, acte immense pour le tems où il fut rendu, et qui a immortalisé le nom de *Cuignières*. De cette époque, a daté la lutte qui s'est soutenue pendant plusieurs siècles entre le clergé et la magistrature. *Pierre de Cuignières* fut un des trois commissaires qui signèrent pour *Philippe de Valois*, le contrat d'acquisition du *Dauphiné*. Cet homme illustre mourut vers 1355 dans son château de *Saintines*, (canton de *Crépy*.)

La cure de *Cuignières* était conférée par l'évêque de *Beauvais*. *Lamécourt* (du canton de *Clermont*) en dépendait comme vicariat. Elle a aujourd'hui le titre de succursale.

L'église placée sous l'invocation de saint Martin, a été construite en 1598; cet édifice, sans caractère architectural, est bien entretenu; il n'y a ni voûtes, ni clocher, celui-ci ayant été démolí parce qu'il tombait en ruines.

D'anciens titres indiquent comme hameaux des lieux nommés *Biache*, *Combleville*, *Vaux-la-reine* qui ont entièrement disparu. *Erquinvillers*, *Arquinviller*, *Arquinvillier*, *Arquenvillers*, *Erquiviller*, est situé à quatre cents pas au nord de *Cuignières*. On y

compte une centaine d'habitans. Ce lieu dépendait du comté de Clermont.

La cure qui était conférée par l'évêque de Beauvais, reconnaissait sainte Madeleine pour patronne.

L'église est un petit bâtiment ancien, mais remanié; on voit autour de la porte les restes d'un ornement en dents de scie, surmonté d'une fenêtre. Le clocher, couvert d'ardoises, est sur le portail. Cette église fut dédiée le 26 avril 1522 par Jean de Pleurs, évêque de Riom, en l'absence du diocésain.

La commune a un presbytère situé à *Erquinvillers* qui lui a été légué en 1822 par M. Bailly, et une école à *Cuignières*.

Le cimetière d'*Erquinvillers* est demeuré autour de l'église; celui de *Cuignières* a été transféré au midi du village.

Cette commune a un bureau de bienfaisance.

Il y a deux moulins à vent et une sablonnière dans l'étendue du territoire. On y travaille à la ganterie.

Contenance: Terres labourables, 852 h. 67,70. — Terres labourables plantées, 0 h. 22,55. — Vignes, 6 h. 98,55. — Bois, 46 h. 02,55. — Vergers, 18 h. 55,90. — Jardins potagers, 4 h. 91,95. — Fiches, 47 h. 65,75. — Chemins et places, 17 h. 79,94. — Propriétés bâties, 5 h. 11,90. — Total, 999 hect. 96,59.

Distance de *Saint-Just*, 7 kil. — De Clermont, 1 myr. — De Beauvais, 3 myr. 3 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*, *Lieu-villers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 570. — Nombre de maisons, 122. — Revenus communaux, 324 f. 01.

Essuile, *Essuiles*, *Essuilles*, (*Exulum*, *Essulum*, *Esvilla*, *Exula*), à l'extrémité occidentale du canton, entre les cantons de Nivillers et de Froissy au nord-ouest, le canton de Nivillers et celui de Clermont au midi, *Le Plessier-sur-Bulles* à l'est.

Le territoire de cette commune est situé en très-grande partie sur la rive occidentale de la rivière de Brêche, dont la vallée le parcourt du nord au midi. Plusieurs bosquets épars dans le pays lui donnent un aspect couvert. Une plaine de céréales s'étend vers l'occident.

Le chef-lieu, placé sur la pente de la vallée, ne compte pas plus de quinze feux.

Essuile dépendait du comté de Beauvais.

Le patronage de la cure fut donné au chapitre de l'église cathédrale de Beauvais, par Druon, évêque au onzième siècle. Elle était matrice; on y enterrait, dans des tems anciens, les habitans de *Reuil-sur-Brêche* (canton de Froissy); le chemin qui conduit d'un village à l'autre s'appelle encore chemin des Morts.

L'église a maintenant le titre de succursale sous l'invocation de saint Martin. C'est un bâtiment allongé, de moellons et silex, dont la nef, sans voûtes, éclairée par de petites fenêtres élevées, étroites, arrondies, simples, est de beaucoup la partie la plus ancienne. Le chœur a cinq grandes fenêtres de style ogival flamboyant, et quelques restes de vitraux; il est lambrissé et décoré de boiseries peintes. Le clocher est central, en charpente recouverte d'ardoises.

On remarque dans la nef une passion en bois doré, telle qu'on en faisait au quinzième siècle. On conserve, scellé dans le mur du chœur, un étendard qui fut pris autrefois dans un combat naval par un gentilhomme de cette paroisse. Il ne reste plus que le bâton qui paraît fabriqué au seizième siècle. La tradition locale donne une autre origine à cet étendard; elle prétend qu'une querelle survenue entre le seigneur d'*Essuile* et celui de *Saint-Rimault* fit naître un duel qui eut lieu dans le cimetière de la paroisse; le seigneur de *Saint-Rimault* fut tué sur la place, et le vainqueur ayant ramassé sa lance, la fit placer dans l'église comme trophée de sa victoire.

Il y a un pèlerinage assez fréquenté, sous l'invocation de sainte Brigitte, dans l'église d'*Essuile*.

Saint-Rimault (*Sanctus Runoldus* ou *Rinoldus*), hameau plus considérable que le chef-lieu, puisqu'il comprend environ cent vingt feux, est situé au-dessus d'*Essuile*, dans la plaine occidentale. C'était une seigneurie assez importante qui appartenait à Jean Dargillière, seigneur de Breuil-le-vert, l'un des commissaires nommés en 1485 pour la délimitation de l'élection nouvellement érigée à Clermont. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, lui donna en 1485 la terre de *Saint-Rimault* qui avait été confisquée au profit de ce prince sur Olivier le Daim, barbier et valet de chambre du roi. Elle était, au commencement du dix huitième siècle, à M. de Gaudechart de Bachivillers, lieutenant-général qui commanda l'un des deux régimens levés en 1656 par la ville de Beauvais, pour empêcher l'invasion de la Picardie; elle était encore possédée en 1659 par l'un de ses fils qu'on nommait le marquis de Bachivillers, lieutenant-général, et le même qui est cité dans les Mémoires de Catinat, comme ayant commandé l'aile droite de l'armée à la bataille de La Marsaille; elle passa ensuite à son fils puiné qu'on appela le comte d'*Essuile*. Elle vint en 1727 à la comtesse de Runnes, nièce de celui-ci; dont le fils et héritier fut le sieur de Baraudier, comte de La Chaussée-d'Eu. En 1777, cette terre fut vendue par autorité de justice à M. de Broé, ancien premier commis des finances, dont les successeurs la possèdent encore. Elle avait haute,